

**VILLE DE ROYAN**



**POLICE MUNICIPALE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**A R R E T E**

**CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT  
FRONT DE MER**

**BOULEVARD DE CORDOUAN**

**RUE D'ARSONVAL**

**RUE JEAN BESSON**

**(DANS LE CADRE DU REMPLACEMENT DES POTEAUX A INCENDIE)**

**DU 2 AU 27 JANVIER 2023**

*PD/BM*

*APM 22/3161*

*Le Maire de la Ville de ROYAN,*

*Vu les articles L.2122-28, L. 2213-1 à L.2213-6 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu l'arrêté ASG n°20.1304a en date du 6 juillet 2020, portant délégation de signature à Monsieur Philippe CUSSAC, cinquième adjoint,*

*Vu les articles 131-13 et R.610-5 du Code Pénal,*

*Vu les articles L.411-1, R.110-1, R.411-8, R.411-25, R.417-10 et suivants du Code de la Route,*

*Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 8<sup>ème</sup> partie – signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel en date du 06 novembre 1992,*

*Vu la demande présentée par l'entreprise CER CENTRE ATLANTIQUE, représentée par Monsieur Alain VIGNE, sise au n°13 rue Paul-Emile Victor à 17640 VAUX SUR MER,*

*Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers de la route et des piétons, pendant toute la durée des travaux,*

**A R R E T E**

**ARTICLE 1 : L'entreprise CER CENTRE ATLANTIQUE (17640 VAUX SUR MER), sera autorisée à effectuer des travaux de remplacement de quatre poteaux à incendie, pendant la période du 2 au 27 janvier 2023, sur les voies suivantes :**

- *Front de Mer (selon plan de situation joint a),*
- *Boulevard de Cordouan (selon plan joint b)*
- *Rue d'Arsonval (selon plan de situation joint c)*
- *Rue Jean Besson (selon plan de situation joint d).*

**ARTICLE 2 : La circulation sera perturbée et la chaussée rétrécie, et se fera au moyen d'un alternat manuel ou par panneaux B15/C18 à hauteur des travaux, pendant la période du 2 au 27 janvier 2023, sur les voies suivantes :**

- *Front de Mer (selon plan de situation joint a),*
- *Boulevard de Cordouan (selon plan de situation joint b)*
- *Rue d'Arsonval (selon plan de situation joint c)*
- *Rue Jean Besson (selon plan de situation joint d).*

**ARTICLE 3 : l'arrêt et le stationnement seront interdits des deux côtés de la voie de circulation (si nécessaire) à hauteur des travaux, pendant la période du 2 au 27 janvier 2023, sur les voies suivantes :**

- *Front de Mer (selon plan de situation joint a),*
- *Boulevard de Cordouan (sur terre-plein et selon plan joint b)*
- *Rue d'Arsonval (selon plan de situation joint c)*
- *Rue Jean Besson (selon plan de situation joint d).*
- *ces espaces de stationnement ainsi réservés seront destinés aux véhicules en engins de chantier de l'entreprise.*

## MISE EN LIGNE LE 30-12-2022

**ARTICLE 4 :** Afin d'informer les usagers de la route des travaux réalisés, l'entreprise devra poser des panneaux d'information adaptés, selon le modèle « Ville de Royan », de part et d'autre du chantier.

**ARTICLE 5 :** Les pré-signalisations, les signalisations et la circulation conformes à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière seront assurées par l'entreprise et sous sa responsabilité pendant toute la durée des travaux, de jour comme de nuit. L'entreprise devra obligatoirement afficher le présent arrêté municipal.

**ARTICLE 6 :** Tout véhicule en infraction aux présentes dispositions sera poursuivi conformément aux textes et règlements en vigueur.

**ARTICLE 7 :** Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Commissaire de Police et tous Agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ROYAN, le 28 décembre 2022

Pour le Maire,  
et par délégation

Le Cinquième Adjoint,



Philippe CUSSAC

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 30 décembre 2022

MISE EN LIGNE LE 30-12-2022



AM  
N°22/2161 (a)



MISE EN LIGNE LE 30-12-2022

APP7 n°22/3161 (b)

Bd  
Belcour

Remplacement poteau  
incendie



MISE EN LIGNE LE 30-12-2022



APP N° 22 / 316564

Google

Dec  
E.Leclerc  
ROYAN CEDEX

MISE EN LIGNE LE 30-12-2022

APPY n°22/3161 (4)

ZONE DE TRAVAUX

M. Jean Besson

Appuyez sur [ ] pour quitter le mode plein écran.

Rue Jean Besson  
Roya, Nouvelle-Aquitaine  
Google  
Street View - mai 2019

Rue Jean Debay  
Lid  
NTSG

